



Ditec NeoS / NeoS+ Portails coulissants

(Traductions des instructions d'origine)

IP2160FR • 2019-01-30
Manuel Technique

Sommaire

	Argument	Page
1.	Consignes générales de sécurité	3
	Consignes générales de sécurité pour l'utilisateur	4
2.	Déclaration d'incorporation des quasi-machines	5
2.1	Directive Machine	5
3.	Données techniques	6
3.1	Indications d'utilisation	7
4.	Installation type	8
5.	Dimensions	9
6.	Principaux composants	9
7.	Installation	10
7.1	Contrôles préliminaires	10
7.2	Préparation de la plaque de base	11
7.3	Installation du motoréducteur	12
7.4	Installation de la crémaillère	13
7.5	Fonctionnement à encodeurs	14
7.6	Installation et réglage des fins de course magnétiques	14
7.7	Installation du kit de traction par chaîne	15
8.	Raccordements électriques	17
8.1	Installation cellule photoélectrique interne	18
9.	Plan d'entretien ordinaire	18
	Mode d'emploi	19

Légende



Ce symbole indique les instructions ou remarques relatives à la sécurité qui doit faire l'objet d'une attention particulière.



Ce symbole indique des informations utiles pour le fonctionnement correct du produit.

Tous les droits relatifs à ce matériel sont la propriété exclusive d'Entrematic Group AB.

Les contenus de cette publication ont été rédigés avec le plus grand soin, cependant Entrematic Group AB décline toute responsabilité en cas de dommages causés par d'éventuelles erreurs ou omissions présentes dans ce document. Nous nous réservons le droit d'apporter d'éventuelles modifications sans préavis. Toute copie, reproduction, retouche ou modification est expressément interdite sans l'autorisation écrite préalable d'Entrematic Group AB.

1. Consignes générales de sécurité



Le non-respect des informations contenues dans le présent manuel peut donner lieu à des accidents personnels ou à des endommagements de l'appareil.

Conserver les présentes instructions pour de futures consultations

Le présent manuel d'installation s'adresse uniquement à un personnel qualifié. L'installation, les raccordements électriques et les réglages doivent être effectués par un personnel qualifié selon les règles de la bonne technique et conformément aux normes en vigueur. Lire les instructions avec beaucoup d'attention avant d'installer le produit.

Une mauvaise installation peut être source de danger.



Les matériaux qui composent l'emballage (plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être abandonnés dans la nature ni laissés à la portée des enfants car ils représentent des risques de danger.

Avant de commencer l'installation contrôler l'intégrité du produit.

Ne jamais installer le produit dans un milieu de travail ou une atmosphère explosive : la présence de gaz ou de fumées inflammables représente un grave danger pour la sécurité.

Avant d'installer la motorisation, effectuer toutes les modifications structurelles nécessaires à l'installation des dispositifs de sécurité, à la protection et à la séparation de toutes les zones avec risque d'écrasement, cisaillement entraînement et danger en général.

Contrôler si la structure existante est suffisamment solide et stable. Le fabricant de la motorisation n'est pas responsable de la non-observation des règles de la bonne technique en ce qui concerne la construction des portes et des portails à motoriser, ainsi que des déformations qui pourraient se produire lors de l'utilisation.

Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bourrelets sensibles, arrêts d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant en considération : les normes et les directives en vigueur, les critères de la bonne technique, le milieu où a lieu l'installation, la logique de fonctionnement du système et les forces développées par la porte ou le portail motorisé.

Les dispositifs de sécurité doivent protéger toutes les zones éventuelles des risques d'écrasement, cisaillement, entraînement et danger en général de la porte ou du portail motorisé. Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour indiquer les zones dangereuses.

Chaque installation doit indiquer de manière visible les données d'identification de la porte ou du portail motorisé.

Si nécessaire, relier la porte ou les portails motorisés à une installation de mise à la terre efficace effectuée comme indiqué par les normes de sécurité en vigueur.



Durant les interventions d'installation, entretien et réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux pièces électriques.

Le retrait du carter de protection de l'automatisme doit être effectué exclusivement par un personnel qualifié.



Pour la manipulation des pièces électriques porter des bracelets conducteurs antistatiques reliés à terre. Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité pour toute installation de composants incompatibles du point de vue de la sécurité et du bon fonctionnement. Pour l'éventuelle réparation ou remplacement des produits seules des pièces de rechange originales devront être utilisées.

L'installateur doit fournir à l'utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisés, de même que le mode d'emploi de l'installation.

Consignes générales de sécurité pour l'utilisateur



Les présentes consignes sont partie intégrante et essentielle du produit et doivent être remises à l'utilisateur.

Il est indispensable de les lire avec beaucoup d'attention car elles donnent des indications importantes sur la sécurité, l'utilisation et l'entretien de l'installation.

Il est nécessaire de conserver ces instructions et de les transmettre à tout nouveau propriétaire de l'installation.

Ce produit n'est destiné qu'à l'utilisation pour laquelle il a été conçu.

Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et donc dangereuse. Le fabricant ne peut pas être considéré responsable d'éventuels dommages causés par un usage impropre, irrationnel ou erroné.

Éviter d'opérer près des charnières ou des organes mécaniques en mouvement. Ne jamais se mettre dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé(e) pendant qu'il/elle est en mouvement.

Ne jamais s'opposer au mouvement de la porte ou du portail motorisé(e) car cette manœuvre est très dangereuse.

La porte ou le portail motorisé(e) peut être utilisé(e) par les enfants à partir de 8 ans ainsi que par les personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou par les personnes manquant de connaissances ou d'expérience sous réserve d'une surveillance appropriée ou après avoir reçu des instructions relatives à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et à la compréhension des dangers qu'il comporte.

Les enfants doivent être surveillés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil et pour éviter qu'ils jouent ou qu'ils se trouvent dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé(e).

Tenir hors de la portée des enfants les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande pour éviter que la porte ou le portail motorisé(e) puisse être actionné(e) involontairement.

En cas de défaut ou de dysfonctionnement du produit, désactiver l'interrupteur d'alimentation et ne jamais essayer de le réparer ou d'intervenir directement, mais s'adresser uniquement à un personnel qualifié.

Le non respect des indications ci-dessus peut créer des situations de danger. Toute réparation ou intervention technique doit être exécutée par un personnel qualifié. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'installation, suivre scrupuleusement les indications du constructeur en faisant effectuer périodiquement, par un personnel qualifié, l'entretien périodique de la porte ou du portail motorisé(e). En particulier il est conseillé de faire vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité. Les interventions d'installation, entretien et réparation doivent être docu-

mentées et gardées à disposition de l'utilisateur.

Effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage des vantaux avec le moteur à l'arrêt. Ne jamais entrer dans le rayon d'action du vantail.

 Pour l'évacuation des appareils électriques et électromécaniques, des batteries et des accumulateurs, l'utilisateur devra remettre le produit aux centres de collecte différenciée mis en place par les administrations communales.

2. Déclaration d'incorporation des quasi-machines

(Directive 2006/42/CE, Annexe II-B)

Le constructeur Entrematic Group AB sis à Lodjursgatan 10, SE-261 44 Landskrona, Sweden, déclare que l'automatisme pour portails coulissants de type Ditec NES400EH, NES400EHP, NES400EHJ, NES600EH, NES600EHP, NES600EHSF, NES600EHJ, NES600ESFHJ, NES1000EHP, NES1000EHPJ:

- est construit pour être installé dans un portail manuel pour constituer une machine au sens de la Directive 2006/42/CE. Le fabricant du portail motorisé doit déclarer la conformité au sens de la Directive 2006/42/CE (annexe II-A), avant la mise en service de la machine ;
- est conforme aux conditions requises de sécurité applicables et indiquées à l'annexe I, chapitre 1 de la Directive 2006/42/CE ;
- est conforme à la Directive Compatibilité Électromagnétique 2014/30/EU ;
- est conforme à la Directive RED 2014/53/EU ;
- les fonctions de sécurité du produit sont conformes à la catégorie 2, PLc conformément à la norme EN ISO 13849-1 ;
- la documentation technique est conforme à l'annexe VII-B de la Directive 2006/42/CE ;
- la documentation technique est gérée par le bureau technique d'Entrematic Italie (siège social : Largo U. Boccioni, 1 - 21040 Origgio (VA) - ITALIE) et est disponible sur demande par courriel à l'adresse ditec@entrematic.com ;
- une copie de la documentation technique sera fournie aux autorités nationales compétentes, sur demande dûment motivée.

Landskrona, 21-08-2018


Matteo Fino
(Président)

2.1 Directive Machine

Aux termes de la Directive Machines (2006/42/CE), l'installateur qui motorise une porte ou un portail a les mêmes obligations que le constructeur d'une machine et il doit, comme tel :

- Rédiger le dossier technique qui devra contenir les documents indiqués dans l'Annexe V de la Directive Machines ;
(Le dossier technique doit être conservé et à disposition des autorités nationales compétentes pendant au moins dix ans à compter de la construction de la porte motorisée) ;
- rédiger la déclaration CE de conformité selon l'Annexe II-A de la Directive Machines et la remettre au client ;
- mettre le marquage CE sur la porte ou le portail motorisé(e) conformément au point 1.7.3 de l'Annexe I de la Directive Machines.
- mettre aux normes la porte ou le portail motorisé(e) avec l'installation de dispositifs de sécurité.
- activer le test de sécurité **S4** en modifiant les paramètres **D6** e **D8** (si utilisés) dans le menu **AP**.
- faire référence au manuel d'installation du tableau électronique CS12E - CS12M pour les réglages des forces opérationnelles au sens de l'EN 12453 et de l'EN 12445.

3. Données techniques

	Ditec NES400EH	Ditec NES400EHP	Ditec NES400EHJ
Alimentation	230 V~ 50/60Hz	230 V~ 50/60Hz	120 V~ 50/60Hz
Absorption	1,2 A	1,2 A	2,4 A
Fusible	F2A	F2A	F4A
Poussée	400 N	400 N	400 N
Vitesse vantail	0,1÷0,25 m/s	0,1÷0,25 m/s	0,1÷0,25 m/s
Course maximale	12 m	12 m	12 m
Poids max. vantail	400 kg	400 kg	400 kg
Classe de service	4 - INTENSIVE	4 - INTENSIVE	4 - INTENSIVE
Intermittence	S2 = 30 min - S3 = 50%	S2 = 30 min - S3 = 50%	S2 = 30 min - S3 = 50%
Température de fonctionnement	-20° C +55° C	-20° C +55° C	-20° C +55° C
	-35° C +55° C avec NIO activé	-35° C +55° C avec NIO activé	-35° C +55° C avec NIO activé
Degré de protection	IP24	IP24	IP24
Tableau électronique	CS12E	CS12M	CS12E

	Ditec NES600EH	Ditec NES600EHP	Ditec NES600EHSF	Ditec NES600EHJ	Ditec NES600EHSFJ
Alimentation	230 V~ 50/60Hz	230 V~ 50/60Hz	230 V~ 50/60Hz	120 V~ 50/60Hz	120 V~ 50/60Hz
Absorption	1,5 A	1,5 A	1,5 A	3 A	3 A
Fusible	F2A	F2A	F2A	F4A	F4A
Poussée	600 N	600 N	300 N nominaux 500 N de démarrage	600 N	300 N nominaux 500 N de démarrage
Vitesse vantail	0,1÷0,24 m/s	0,1÷0,24 m/s	0,1÷0,4 m/s	0,1÷0,24 m/s	0,1÷0,4 m/s
Course maximale	20 m	20 m	20 m	20 m	20 m
Poids max. vantail	600 kg	600 kg	600 kg	600 kg	600 kg
Classe de service	4 - INTENSIVE	4 - INTENSIVE	4 - INTENSIVE	4 - INTENSIVE	4 - INTENSIVE
Intermittence	S2 = 30 min S3 = 50%	S2 = 30 min S3 = 50%	S2 = 30 min S3 = 50%	S2 = 30 min S3 = 50%	S2 = 30 min S3 = 50%
Température de fonctionnement	-20° C +55° C	-20° C +55° C	-20° C +55° C	-20° C +55° C	-20° C +55° C
	-35° C +55° C avec NIO activé	-35° C +55° C avec NIO activé	-35° C +55° C avec NIO activé	-35° C +55° C avec NIO activé	-35° C +55° C avec NIO activé
Degré de protection	IP24	IP24	IP24	IP24	IP24
Tableau électronique	CS12E	CS12M	CS12E	CS12E	CS12E

	Ditec NES1000EHP	Ditec NES1000EHPJ
Alimentation	230 V- 50/60Hz	120 V- 50/60Hz
Absorption	2 A	4 A
Fusible	F2,5 A	F6,3A
Poussée	1000 N	1000 N
Vitesse vantail	0,1±0,19 m/s	0,1±0,19 m/s
Course maximale	20 m	20 m
Poids max. vantail	1000 kg	1000 kg
Classe de service	4 - INTENSIVE	4 - INTENSIVE
Intermittence	S2 = 30 min S3 = 50%	S2 = 30 min S3 = 50%
Température de fonctionnement	 -20° C  +55° C	 -20° C  +55° C
	 -35° C  +55° C avec NIO activé	 -35° C  +55° C avec NIO activé
Degré de protection	IP24	IP24
Tableau électronique	CS12M	CS12M

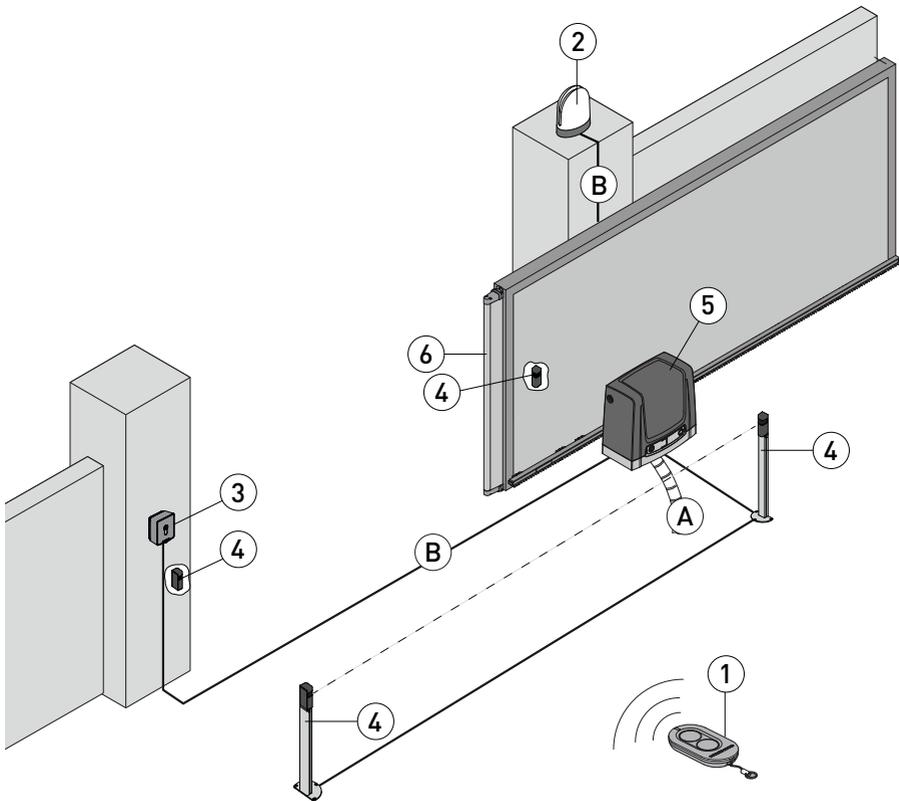
3.1 Indications d'utilisation

Classe de service : 4 (minimum 10 à 5 ans de marche à raison de 100 à 200 cycles par jour).

Utilisation : INTENSIVE (pour entrées d'immeubles, industries, commerces, parkings avec passage voitures ou piétons intensif).

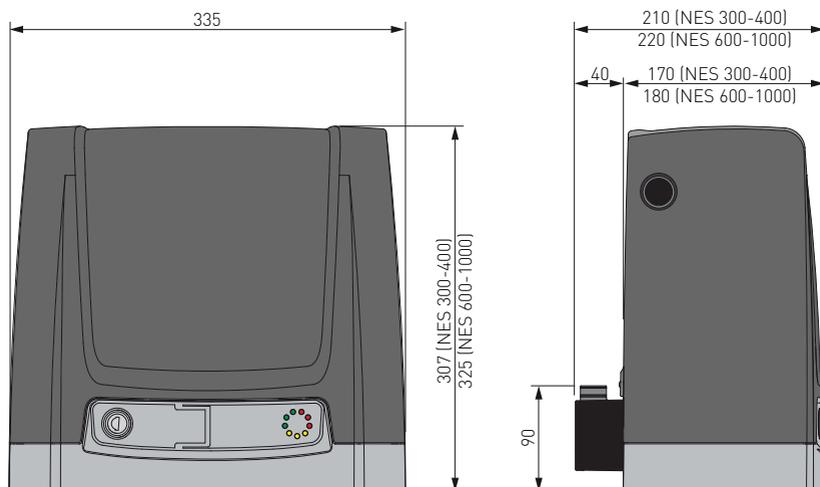
- Les prestations d'utilisation se rapportent au poids recommandé (environ 2/3 du poids maximal autorisé). L'utilisation avec le poids maximum permis pourrait réduire les prestations précitées.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs sont indicatifs. Ils sont relevés de manière statistique dans des conditions moyennes d'utilisation et ne peuvent pas représenter exactement chaque cas particulier.
- Chaque entrée automatique présente des éléments variables comme : les frottements, les compensations et les conditions ambiantes, qui peuvent modifier sensiblement la durée et la qualité du fonctionnement de l'entrée automatique ou d'une partie de ses composants (parmi lesquels les automatismes). L'installateur est tenu d'adopter des coefficients de sécurité adaptés à chaque installation spécifique.

4. Installation type

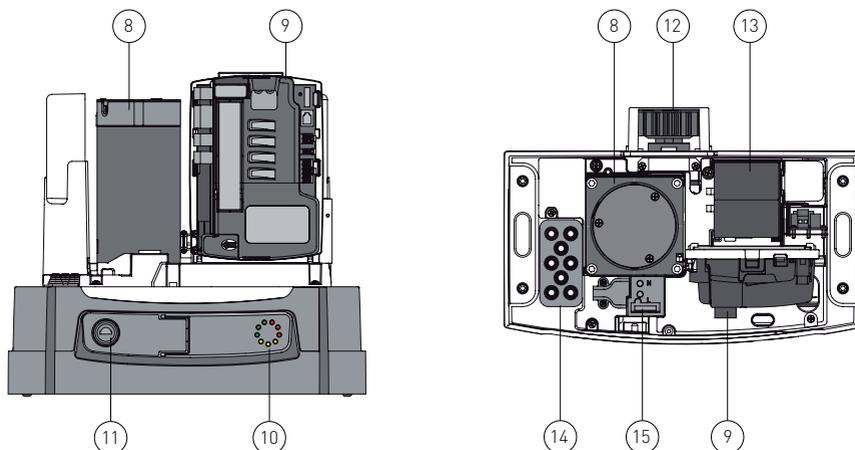


Réf.	Description	Câble
1	Émetteur	/
2	Flash clignotant	2 x 1 mm ²
	Antenne (intégrée au flash clignotant)	coaxiale 58 Ω
3	Sélecteur à clé	4 x 0,5mm ²
	Clavier radiocommande à combinaison numérique	/
4	Cellules photoélectriques	4 x 0,5 mm ²
5	Actionneur NEOS avec tableau électronique	3G x 1,5 mm ²
6	Bourellet de sécurité	2 x 0,5 mm ²
A	Raccorder l'alimentation à un disjoncteur omnipolaire de type homologué présentant une distance d'ouverture des contacts de 3 mm minimum (non fourni). Le raccordement au réseau doit suivre un parcours indépendant et séparé des branchements aux dispositifs de commande et de sécurité.	

5. Dimensions



6. Principaux composants



Réf.	Code	Description
8		Moteur
9		Tableau électronique
10		Circuit diagnostic
11		Déverrouillage à clé
12		Pignon
13		Kit de batteries
14		Entrée câbles
15		Borne de tension

7. Installation

La garantie de fonctionnement et les prestations déclarées s'obtiennent seulement avec des accessoires et dispositifs de sécurité DITEC.

Toutes les cotes reportées sont exprimées en mm, sauf indication contraire.

7.1 Contrôles préliminaires

Contrôler la stabilité du vantail (déraillement et chutes latérales) et l'état des galets de roulement, ainsi que l'absence de frottement provenant des guides supérieurs.

Le rail de roulement doit être ancré solidement au sol, visible de tout son long et ne doit pas présenter d'inégalités pouvant gêner le mouvement du vantail.

Prévoir des butées d'arrêt à l'ouverture et à la fermeture.

Si le portail présente des fentes, il est nécessaire de les fermer pour éliminer les points de cisaillement, ou d'installer des bourrelets de sécurité actifs sur les colonnes.

Installer sur le bord du vantail des dispositifs de sécurité, de façon à réduire les forces de choc.



REMARQUE : vérifier que le portail ne puisse pas sortir des rails de roulement et tomber.

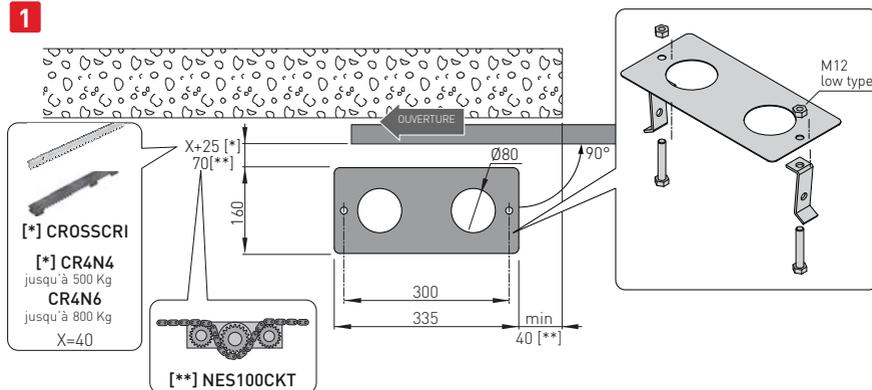
7.2 Préparation de la plaque de base

- [1] Insérer les pattes de fixation dans la plaque de base et les fixer avec les écrous fournis.
 - [2] Insérer les vis dans la plaque de base et les bloquer à l'aide des écrous, plier ensuite la languette métallique pour éviter que la vis ne ressorte.
Dégager les pattes préformées vers le bas à l'aide d'un marteau, pour garantir une fixation correcte au béton.
- Préparer une dalle de ciment en noyant les pattes de fixation et la plaque de base, qui devra être parfaitement horizontale et propre. Pour ce faire, respecter les dimensions indiquées sur la figure.

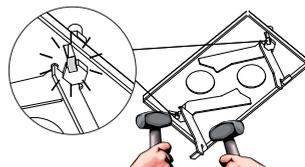
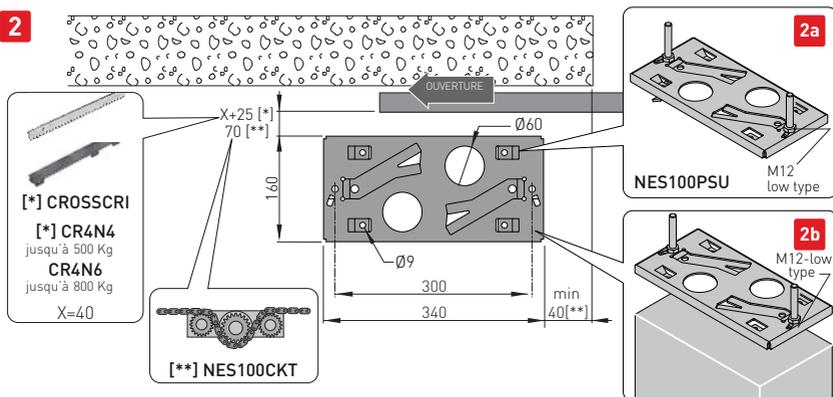


REMARQUE : si une dalle de ciment est déjà présente, il est possible de fixer la plaque de base [2] à l'aide de tasseaux M8 non fournis.

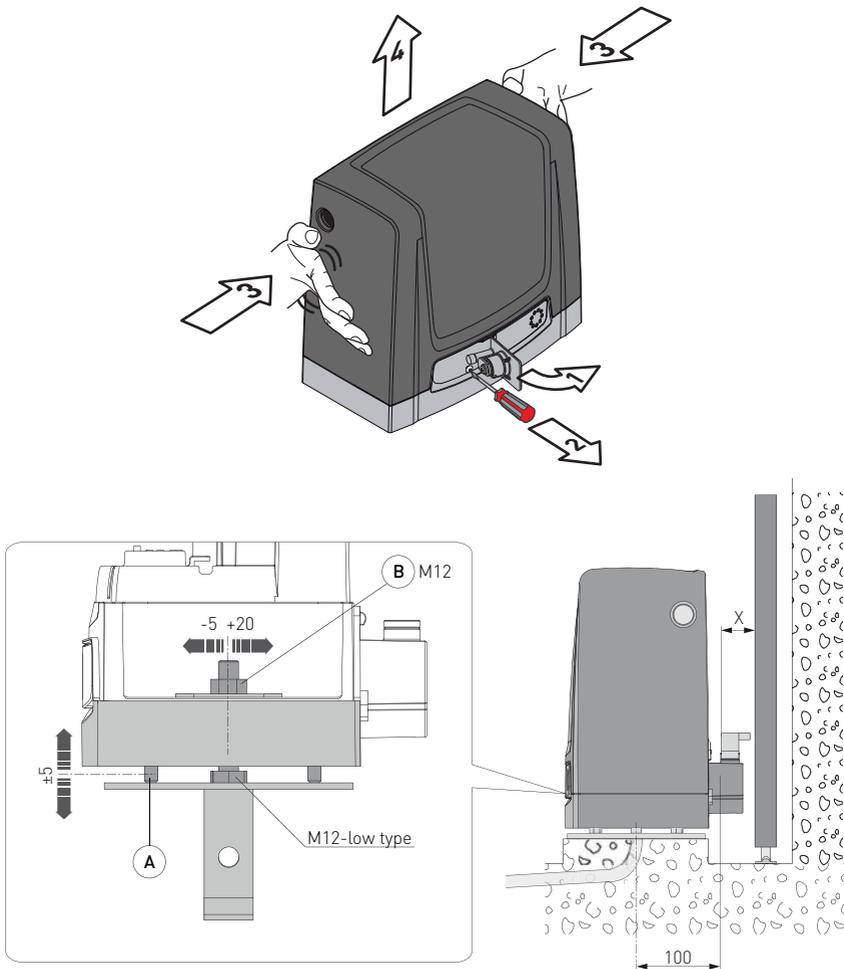
1



2



7.3 Installation du motoréducteur

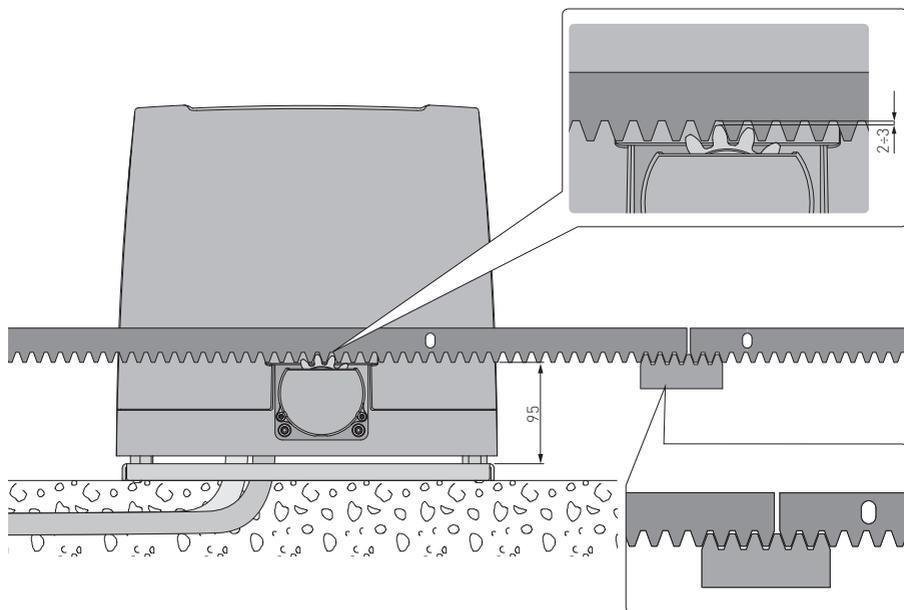


- Débloquer le motoréducteur [1] (voir MODE D'EMPLOI). Dévisser la vis frontale [2] et retirer le carter en appuyant latéralement [3-4].
- Poser le motoréducteur sur la plaque de base.
- Régler le motoréducteur à l'horizontale en le faisant coulisser sur les fentes de l'embase du réducteur, à la verticale à l'aide des quatre vis de mise à niveau [A].
REMARQUE : lors du réglage vertical, maintenir le motoréducteur légèrement rehaussé par rapport à la plaque de base pour permettre la fixation de la crémaillère, puis régler si nécessaire.
- Ajuster les réglages, fixer le motoréducteur à l'aide des vis [B].



ATTENTION : le motoréducteur doit être bien levé du sol afin d'éviter toute inondation.

7.4 Installation de la crémaillère



- Débloquer le motoréducteur (voir MODE D'EMPLOI) et déplacer le portail en position d'ouverture.
- Mettre la crémaillère en appui sur le pignon et, en faisant coulisser le portail à la main, la fixer sur toute sa longueur.

REMARQUE : Pour faciliter l'alignement correct des barres, poser un morceau de rebut de crémaillère sous le point de jonction, comme indiqué dans le détail de la figure.

- Après la fixation, régler le motoréducteur à la verticale de manière à obtenir un jeu d'environ 2 à 3 mm entre le pignon et la crémaillère.
- Bloquer définitivement le motoréducteur.
- Graisser légèrement la crémaillère et le pignon après le montage.
Vérifier à la main si le portail roule bien, sans frottements.

7.5 Fonctionnement à encodeur virtuel

Les motoréducteurs NEOS ne nécessitent pas de fin de course car ils sont munis d'un encodeur virtuel.

Il faut obligatoirement installer les arrêts de butée mécanique d'ouverture et de fermeture.

Le portail ralentit automatiquement à proximité des arrêts de butée.

ATTENTION : une fois ouvert ou fermé, le portail effectue une courte manœuvre d'inversion de marche afin de faciliter le déblocage manuel du motoréducteur.

7.6 Installation et réglage des fins de course magnétiques

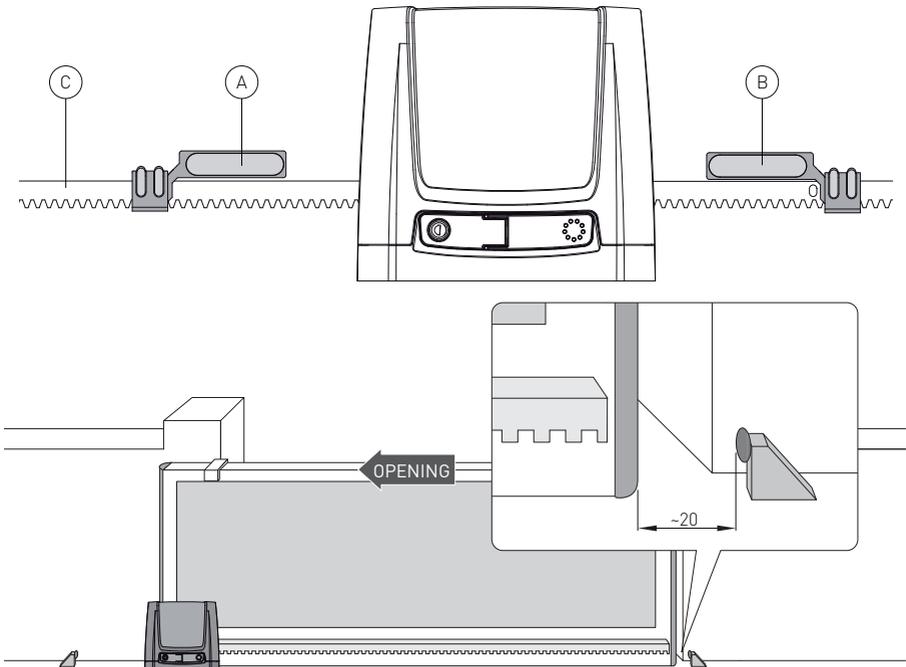
Pour l'installation du kit de fin de course, consulter le manuel Nes100FCM.

- Placer manuellement le vantail en position d'ouverture et fixer les pattes de fin de course [A] et [B] sur la crémaillère [C]. Répéter l'opération avec le vantail en position de fermeture.
- Après avoir effectué quelques manœuvres, régler la position des pattes de fin de course [A] et [B] afin que le portail s'arrête environ 20 mm avant les butées mécaniques d'ouverture et de fermeture.

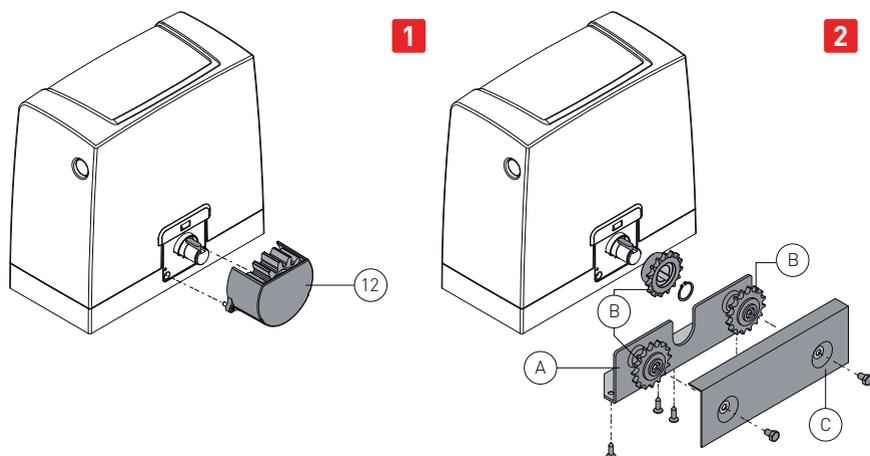


Le kit de fin de course est optionnel et il est utilisé pour arrêter le portail avant les butées mécaniques d'ouverture et de fermeture.

En présence de fin de course, la phase de ralentissement se produit au courant réglé afin de vaincre tout frottement éventuel.

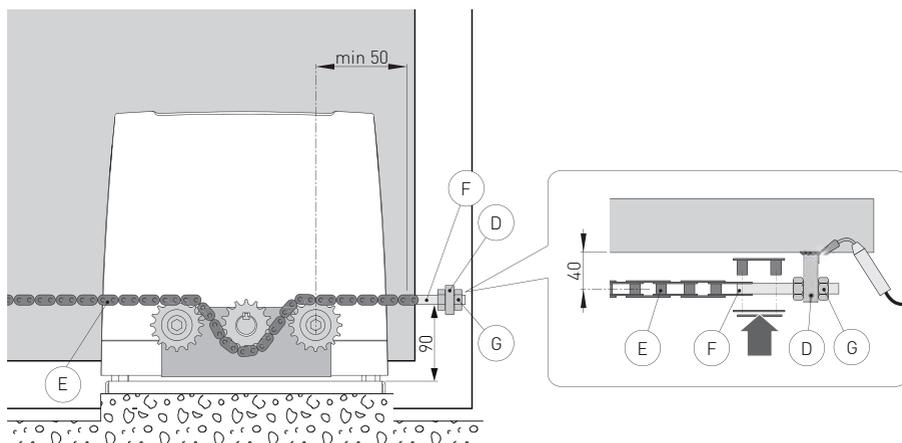


7.7 Installation du kit de traction par chaîne



REMARQUE : Installer le kit traction de chaîne avant de fixer le motoréducteur à la plaque de base.

- Débloquer le motoréducteur (voir le mode d'emploi).
- [1] Enlever le pignon [12].
- [2] Fixer la plaque porte-pignons [A] sur le motoréducteur.
- Insérer les pignons [B] comme indiqué sur la figure.
- [3] Faire passer manuellement la chaîne entre les pignons.
- Fixer la plaque de couverture [C].



- Placer manuellement le vantail en position d'ouverture et fixer les pattes [D] sur le vantail, comme indiqué sur la figure.
- Relier la chaîne [E], montée précédemment sur le motoréducteur, au tendeur [F] et la fixer sur la patte [D].
- Fixer la patte [D] sur le côté opposé du portail. Relier la chaîne [E] au tendeur [H] et la fixer

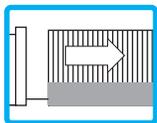
sur la patte [D] (couper la chaîne en excès).

REMARQUE : avec le portail en position d'ouverture et de fermeture totale, vérifier le respect de la distance indiquée entre le centre du pignon et le tendeur [F].

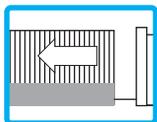
- Bloquer définitivement la chaîne à l'aide des écrous [G].
- Tendre la chaîne [E] avec les tendeurs [F].
- Graisser légèrement la chaîne [E] et le pignon après le montage.



ATTENTION : en montant le kit de traction à chaîne, le sens de la marche du motoréducteur s'inverse.



LF Ouverture à droite

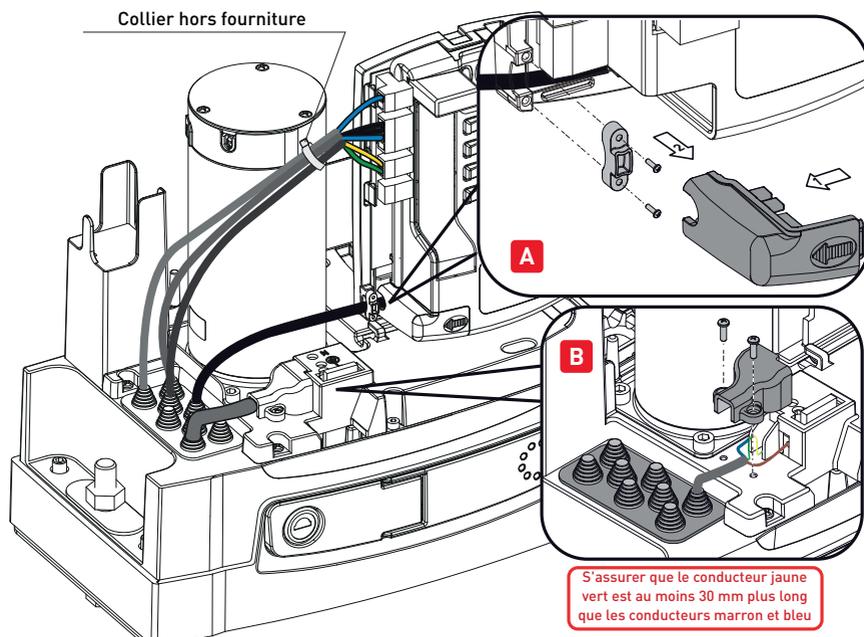


RT Ouverture à gauche

8. Raccordements électriques



REMARQUE : les branchements électriques et la mise en marche des motoréducteurs sont illustrés dans les manuels d'installation des tableaux électroniques CS12E et CS12M.



Avant de brancher l'alimentation électrique contrôler si les données de la plaque correspondent à celles du réseau de distribution électrique.

Prévoir sur le réseau d'alimentation un dispositif de coupure omnipolaire avec distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm.

Vérifier que, en amont de l'installation électrique, sont montés un disjoncteur différentiel et une protection contre les surintensités adaptés.

Pour l'alimentation, utiliser un câble électrique de type H05RN-F 3G1,5 et le raccorder aux bornes L (marron), N (bleu),  (jaune/vert), présentes à l'intérieur de l'automatisme.

NOTE: le fil peut avoir une maximum section de AWG14 (2 mm²).

Dégainer le câble d'alimentation uniquement au niveau de la borne et le bloquer à l'aide du serre-câbles prévu à cet effet (voir réf. B).

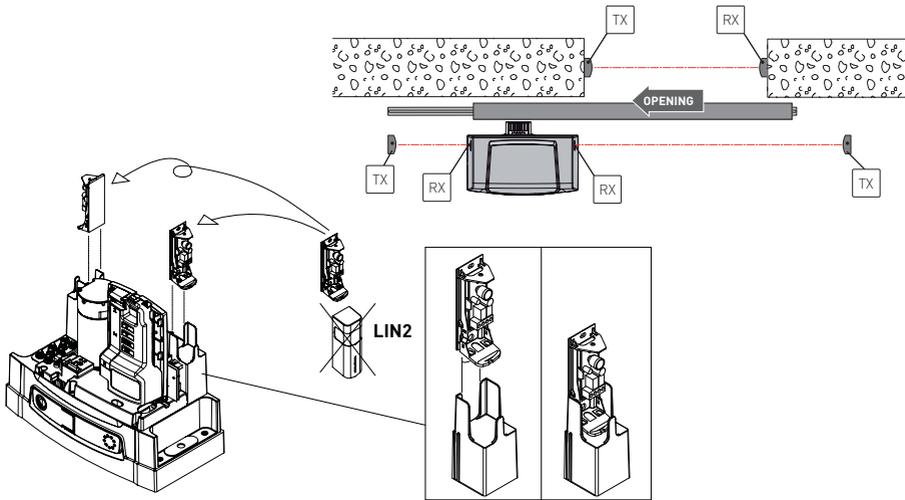
Conformément aux exigences essentielles des normes en vigueur, refermer le couvercle après avoir effectué les raccordements à la borne.

Les branchements au réseau de distribution électrique et à d'autres conducteurs basse tension (230 V) éventuels, dans la partie extérieure de l'automatisme, doivent être effectués sur un chemin de câbles indépendant et séparé des branchements aux dispositifs de commande et de sécurité [SELV = Safety Extra Low Voltage].

Le chemin de câbles doit pénétrer à l'intérieur de l'automatisme à travers les trous présents sur la plaque de base sur quelques centimètres.

S'assurer de l'absence de bords tranchants qui pourraient détériorer le câble d'alimentation. Vérifier si les conducteurs de la tension de réseau (230 V) et les conducteurs des accessoires (24 V) sont séparés. Les câbles doivent être à double isolement. Les dégainer à proximité des bornes de raccordement correspondantes et les bloquer à l'aide de serre-câbles (voir réf. A) ou de colliers hors fourniture.

8.1 Installation cellule photoélectrique interne



Il est possible d'installer des cellules photoélectriques supplémentaires dans le carter de Ditec NEOS, pour la protection aussi bien du mouvement de fermeture que du mouvement d'ouverture, en utilisant la cellule photoélectrique LIN2.

Monter un récepteur (RX) ou un émetteur (TX) comme indiqué dans la figure.

L'installation des cellules photoélectriques doit respecter les prescriptions des normes EN12453 et EN12445.

ATTENTION : le récepteur (RX) et l'émetteur (TX) peuvent également être installés à des hauteurs différentes (différence maximale de 300 mm).

Raccordements électriques

Raccorder le contact NF de la cellule photoélectrique aux contacts de sécurité du tableau électronique.



Pour plus d'informations, consulter le manuel d'installation de la cellule photoélectrique.

9. Plan d'entretien ordinaire

Effectuer les opérations et les vérifications suivantes tous les 6 mois, en fonction de l'intensité d'utilisation de l'automatisme.

Couper l'alimentation 230 V~ et les batteries (si présentes) et débloquer le motoréducteur :

- Contrôler visuellement si le portail, les pattes de fixation et la structure existante offrent une robustesse mécanique suffisante et s'ils sont en bon état.
- Contrôler l'alignement portail-motoréducteur et la distance (2-3 mm) entre la gorge du pignon et la crête de la crémaillère.
- Nettoyer les rails de roulement des galets, la crémaillère et le pignon du motoréducteur, et graisser légèrement la crémaillère et le pignon du motoréducteur. Vérifier à la main si le portail roule bien, sans frottements.

Remettre l'alimentation 230 V~ et batteries (si présentes) et bloquer le motoréducteur :

- Vérifier le fonctionnement des fins de course.
- Vérifier les réglages de force.
- Contrôler le bon fonctionnement de tous les dispositifs de commande et de sécurité.



REMARQUE : pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue spécifique.

Tous les droits relatifs à ce matériel sont la propriété exclusive d'Entrematic Group AB. Les contenus de cette publication ont été rédigés avec le plus grand soin, cependant Entrematic Group AB décline toute responsabilité en cas de dommages causés par d'éventuelles erreurs ou omissions présentes dans ce document. Nous nous réservons le droit d'apporter d'éventuelles modifications sans préavis. Toute copie, reproduction, retouche ou modification est expressément interdite sans l'autorisation écrite préalable d'Entrematic Group AB.

ENTRE//MATIC



Entrematic Group AB
Lodjursgatan 10
SE-261 44, Landskrona
Sweden
www.entrematic.com

